

## Le revenu agricole en 1954

Gilles Desrochers

Volume 31, numéro 1, avril-juin 1955

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1002580ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1002580ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Desrochers, G. (1955). Le revenu agricole en 1954. *L'Actualité économique*, 31(1), 153–159. <https://doi.org/10.7202/1002580ar>

Tous droits réservés © HEC Montréal,

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

âge, compte tenu de la proportion des bénéficiaires parmi les personnes de 65-69 ans, est de 159 dollars pour l'Ontario et 269 dollars pour le Québec.

- 4 — Avec le régime actuel (6 dollars aux enfants et 40 dollars aux vieillards), 1,000 Ontariens reçoivent plus que 1,000 Québécois. On peut calculer que les montants reçus par les uns et les autres seraient à peu près équivalents si, sans changer le taux des pensions aux vieillards, on portait le taux moyen des allocations familiales à 11 dollars par enfant et par mois.
- 5 — L'excédent du «coût» des Ontariens, pour l'État fédéral, semble plus que compensé par l'excédent de leur contribution au budget fédéral: alors que le rapport du «coût» de 1,000 Ontariens à celui de 1,000 Québécois est de 1.08, le rapport de la contribution des premiers à différents postes importants du budget par rapport à celle des Québécois, dépasse ce dernier chiffre de façon appréciable. Mais il faut être prudent dans l'interprétation de ces chiffres.

La compensation interprovinciale, au point de vue des aspects de la sécurité sociale que nous avons examinés, semble donc jouer en faveur du Québec par rapport à l'Ontario. On sera tenté de dire que la province de Québec — qui se paie le luxe d'une forte natalité — coûte cher à l'État fédéral, par rapport à ce qu'elle lui apporte. C'est peut-être vrai au point de vue des finances de la sécurité sociale; mais cela est contrebalancé par d'autres éléments de la vie nationale, par le capital humain qu'une population à forte natalité apporte à la nation par exemple. Faut-il rappeler que le Québec est un grand pourvoyeur, même au profit des autres provinces, de «bébés-pickersgill» qui plus tard contribueront aux frais collectifs de la nation!

Jacques HENRIPIN

**Le revenu agricole en 1954** La baisse du revenu des agriculteurs n'est pas un phénomène propre à l'année 1954. Au cours de l'année précédente, elle avait commencé de se manifester. Mais ce fut en 1954 seulement que la contraction du revenu monétaire affecta les fermiers de l'Ouest de façon appréciable.

Du sommet de 2,854 millions de dollars atteint en 1952, le revenu monétaire agricole est descendu à 2,777 millions de dollars en 1953, soit une baisse de 2.7 p.c. En 1954, nouvelle baisse de 13.9 p.c., alors que le revenu global s'abaissa à 2,380 millions de dollars. La diminution cumulative depuis 1952 s'élève donc à 16.6 p.c.; l'on peut dire qu'elle est surtout attribuable à la chute rapide des revenus au cours de l'année dernière.

Pour placer le phénomène dans sa perspective historique, il faut se rappeler que le revenu monétaire agricole avait presque triplé entre 1939 et 1952. De plus, une diminution de 16.6 p.c. ou de 13.9 p.c. n'est pas catastrophique lorsqu'on considère l'ensemble des revenus de la nation. Cependant, la perspective change si une telle baisse affecte une région en particulier. C'est ainsi que le ralentissement des ventes de blé dans les provinces des Prairies a réduit le revenu en espèces des fermiers: voilà la cause première de la baisse du revenu agricole canadien en 1954. La réduction des recettes provenant de la vente de l'orge est une autre cause, mais très secondaire, de cette crise des revenus. Quant à l'amélioration des revenus provenant de la vente du bétail elle a compensé, mais très faiblement, la baisse des revenus du blé. Le tableau qui suit montre l'incidence par province des variations des recettes monétaires des fermiers:

**Tableau I**  
**Variations des recettes monétaires des fermiers en 1954**  
**par rapport à 1953<sup>1</sup>**

(en milliers de dollars)

<i>Diminutions</i>		
Manitoba	(15 p.c.)	33,126
Saskatchewan	(36 p.c.)	269,920
Alberta	(20 p.c.)	100,309
Ontario		14,318
Total		417,673
Augmentations dans les autres provinces		20,359
Diminution nette totale au Canada		397,314

On voit que la hausse légère des revenus — attribuable entièrement aux Maritimes et au Québec — fut sans effet compensatoire

<sup>1</sup> I. D. B. S. : *Farm Cash Income*, 1953, no 4; 1954, no 4.

appréciable. Les revenus augmentèrent non pas à cause de la hausse des prix (ceux-ci baissèrent dans certains cas), mais à cause de l'augmentation des ventes des produits animaux et laitiers. Cependant, compte tenu de la croissance de la population, la situation de ces provinces doit être considérée au mieux comme stationnaire. En Ontario, la hausse des revenus provenant de la vente du bétail n'a pu compenser la réduction des recettes provenant des œufs, du blé et du maïs. La situation de la Colombie-Britannique est demeurée inchangée.

Ce n'est pas à la médiocre récolte de blé de la saison dernière qu'on doit attribuer la baisse des revenus des fermiers de l'Ouest, puisqu'il existait une accumulation préalable de stocks. La baisse des prix et du volume des exportations sont responsables de cette crise du blé. Les versements de péréquation de l'Office du Blé ont été aussi entraînés dans cette régression.

La province la plus affectée fut naturellement la Saskatchewan, dont le revenu monétaire dépend largement de la vente du blé et qui a connu la plus forte baisse depuis la guerre. Rappelons qu'il ne s'agit pas d'un événement sans précédent puisque en cette province, de même qu'au Manitoba et en Alberta, les revenus sont sujets à de fortes variations à cause de la pratique de la monoculture et de l'étroite dépendance des producteurs vis-à-vis des marchés extérieurs. La variabilité des revenus affecte particulièrement la Saskatchewan: entre 1941 et 1954, si l'on compare les données de deux années consécutives, les revenus ont varié entre les deux extrêmes suivants: moins 36 p.c. et plus 67 p.c., la plus petite fluctuation étant d'environ 5 p.c. Le problème est aussi grave en Alberta, alors qu'au Manitoba, les variations du revenu monétaire sont beaucoup plus faibles.

\* \* \*

La baisse des revenus a généralement pour effet de réduire la consommation et l'investissement.

Pour les onze premiers mois de 1954 par rapport à ceux de 1953, la baisse que l'on observe dans les ventes de détail au Canada est due entièrement à une réduction des dépenses de consommation dans les provinces des Prairies. Car elles se sont maintenues dans le reste du pays.

**Tableau II**  
**Ventes au détail en 1953 et 1954 au Canada<sup>1</sup>**  
(en millions de dollars)

	Ventes totales		Ventes de véhicules motorisés	
	1953	1954	1953	1954
	(11 mois)		(11 mois)	
<b>Canada</b> .....	<b>10,920</b>	<b>10,700</b>	<b>2,140</b>	<b>1,920</b>
Provinces maritimes.....	900	900	160	150
Québec.....	2,520	2,510	420	400
Ontario.....	4,150	4,140	790	730
Manitoba.....	610	590	130	110
Saskatchewan.....	750	640	210	150
Alberta.....	880	820	200	170
Colombie-Britannique.....	1,100	1,100	240	210

La baisse de consommation dans ces provinces peut être attribuée à la chute des revenus agricoles, puisque l'économie urbaine de cette région dépend largement de l'économie rurale.

L'achat de biens durables illustre le niveau de prospérité des individus. Le tableau II indique que les ventes de véhicules ont baissé partout. Mais alors que les baisses n'excèdent pas 12 ou 13 p.c. dans les provinces autres que le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, dans celles-ci les pourcentages s'élèvent à 15, 28 et 15 respectivement. Si l'on examine maintenant les fluctuations dans le nombre d'unités vendues, les effets de la baisse des revenus sont évidents.

Dans tous les cas, les pourcentages des provinces de l'Ouest, la Colombie incluse cette fois-ci, sont supérieurs à celui du pays entier. Si le phénomène de baisse fut général pour les dépenses de biens durables, il est certain qu'il fut particulièrement accentué dans les Prairies.

Le ralentissement des investissements n'est pas moins significatif de la diminution des revenus. En 1954, dans l'industrie agricole et les pêcheries, l'investissement total en dépenses de capital et d'améliorations s'élevait à 575 millions de dollars, comparativement à 732 millions en 1953. Il faut dire cependant que la

1. D. B. S. : *Retail Trade*, nov. 1953; nov. 1954.

Tableau III

Variations du nombre d'unités de véhicules vendues  
entre 1953 et 1954<sup>1</sup>

	Autos	Véhicules commer- ciaux (en p.c.)	Total
Canada.....	-13.7	-30.3	-17.4
Maritimes.....	-11.8	-28.0	-14.4
Québec.....	- 4.9	-18.8	- 7.8
Ontario.....	-11.0	-29.7	-14.4
Manitoba.....	-21.5	-38.6	-25.5
Saskatchewan.....	-32.9	-52.2	-39.5
Alberta.....	-23.9	-38.1	-28.6
Colombie-Britannique.....	-19.5	-14.8	-18.6

baisse du coût des matières premières a modéré la baisse en volume des investissements. Les données que nous possédons sur les investissements agricoles ne permettent pas de conclusions précises quant à l'effet de la baisse des revenus des fermiers de l'Ouest. Il est certain qu'elle a eu une influence sur le déclin de l'expansion du capital agricole.

L'examen des chiffres du rapport annuel de la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles ne laisse pas de doute à ce sujet. De 1953 à 1954, les prêts consentis en vertu de cette loi ont diminué de 83,962 à 58,512, d'une valeur de 97 millions de dollars à 62 millions. Ces emprunts à court et à moyen termes sont utilisés surtout pour financer l'achat d'instruments aratoires (83.5 p.c. en 1954); ils servent aussi à l'amélioration des bâtiments de la ferme, ainsi que pour l'achat de bétail. Les provinces des Prairies qui avaient effectué 70 p.c. des emprunts en 1953 n'en ont effectué que 60 p.c. en 1954. La diminution du nombre d'emprunts pour toutes les provinces fut de 30 p.c. en 1954 par rapport à l'année précédente. La Saskatchewan, principale emprunteuse, a réduit ses emprunts de 46 p.c., l'Alberta de 36 p.c. et le Manitoba de 34 p.c. Les autres provinces ont aussi moins emprunté mais les baisses n'excèdent pas 10 p.c. individuellement sauf pour l'Île-du-Prince-Édouard où la baisse est de 35 p.c. Si l'on considère qu'environ 50 p.c. des nouveaux tracteurs, des nouvelles combines et des nouvelles batteuses sont financés par ces crédits, l'on a une

1. *New Motor Vehicle Sales and Motor Vehicle Financing*, déc. 1954.

idée du ralentissement des investissements puisque la machinerie et l'outillage représentent au moins la moitié des investissements agricoles.

L'effet de la chute des revenus agricoles dans les provinces de l'Ouest est donc très net: 1) baisse de la consommation des biens durables et courants; 2) déclin certain des investissements de machinerie et d'outillage et déclin probable des constructions de ferme.

\* \* \*

L'analyse du revenu monétaire ne suffit pas à donner une image exacte de la situation économique des cultivateurs. Au revenu monétaire s'ajoutent le revenu en nature et le résultat net des variations des stocks, ce qui donne le revenu brut. De celui-ci, on soustrait les dépenses d'exploitation et d'amortissement afin d'obtenir le revenu net nominal.

Au cours de l'année 1954, le revenu net agricole s'éleva à 1,109 millions de dollars, comparativement à 1,616 millions de dollars en 1953 et à 1,860 millions en 1952. Cette diminution reflète directement celle du revenu monétaire puisque le coût de production n'a pas augmenté au cours de 1954. La baisse du revenu net fut probablement accentuée par la diminution des stocks à la fin de la période. D'autre part, l'indice du coût de la consommation sur la ferme ayant été légèrement plus élevé en 1954 (204.4) qu'en 1953 (203.6), il s'en est suivi une baisse du revenu réel.

L'incidence d'une diminution de 33 p.c. du revenu net agricole n'est, à première vue, pas très forte sur le revenu national puisqu'elle ne représente qu'une réduction de 3 p.c. de celui-ci. Cela est dû à la part relativement petite du revenu agricole dans le revenu total. Cette part était de 8.7 p.c. en 1953 et elle a baissé à 5.8 p.c. en 1954. L'augmentation du revenu des salariés a contribué à accentuer la baisse de ce pourcentage.

La diminution du revenu monétaire et du revenu net agricole ne peut avoir un effet très important sur l'ensemble de l'économie. Cependant, une contraction brusque des revenus agricoles, qui forment une partie importante du revenu total d'une ou de plusieurs provinces, peut entraîner des conséquences relativement graves sur l'économie régionale. À cause des interdépendances étroites qui

existent dans une économie, il est toujours à craindre que des perturbations localisées s'étendent à d'autres secteurs économiques et finissent par entraîner un malaise général. Il est évident que la baisse des revenus des fermiers de l'Ouest a ralenti l'activité économique de ces trois provinces. Il est plus difficile de connaître l'effet que cette baisse a pu exercer sur l'ensemble de l'économie canadienne.

Gilles DESROCHERS

